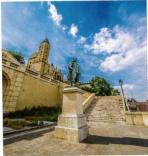


Histoire

L'escalier monumental d'Auch

Le monument le plus visité du Gers

Achevé en 1863, l'édifice relie le cœur historique à la ville basse sur 35 m de dénivellation avec 234 marches (374 au total avec les doubles volées). On y trouve l'effigie du plus célèbre des Gascons, d'Artagnan.



'escalier monumental d'Auch (© Fotolia.com

ncore traumatisés par la répression Ldes opposants au coup d'État de Napoléon III (465 émeutiers jugés et 355 déportations prononcées) et à l'écart de l'essor industriel que connaît le pays, le Gers et Auch tout particulièrement subissent la crise. La décennie 1850-1860 enregistre deux périodes de chute des prix agricoles. Misère et chômage sont le lot courant. Après des émeutes politiques va-t-on faire face à des émeutes de la faim? Le député bonapartiste Adolphe Granier de Cassagnac exhorte régulièrement préfet et président du tribunal à réprimer tout mouvement avec la plus grande vigueur. C'est lui qui, quelques années plus tard, introduit à la cour et avant l'oreille de l'impératrice Eugénie, sera le leader du groupe de pression favorable à la guerre contre la Prusse.

Une politique de grands travaux

Deux personnages éminents ont l'idée et se donnent les moyens d'une politique de grands travaux d'urbanisme à même d'embellir la ville d'Auch, mais également – intelligence politique – de donner du travail à des centaines d'Auscitains pendant des années : le préfet Paul Féart et l'archevêque Antoine de Salinis. Féart est en poste de 1852 à 1858 et a donc été l'organisateur de la répression évoquée en introduction. Mais il entend désormais pacifier les rapports de la po-

pulation avec le nouveau régime. Quant à Mgr de Salinis, il est à même, par son entregent parisien, d'obtenir les subventions nécessaires.

Le Conseil Général rechigne un temps à voter les crédits sollicités. Le maire d'Auch, Jean-Paul Soullier, avec l'aide de l'imprimeur et conseiller municipal Jean Foix convainc le Conseil Municipal de souscrire l'emprunt nécessaire. La liste des travaux serait trop longue, citons-en trois: l'édification du tribunal en haut des allées d'Etigny, la modernisation du champ de foire en contrebas nord des mêmes allées (avec la suppression de bâtiments municipaux qui tenaient à la fois de la grange agricole en ruine et du dépôt d'ordures,) et, enfin et surtout, l'escalier monumental.

Édifié entre 1858 et 1863



L'escalier peu après sa construction et la passerelle Saint-Pierre en bas (Photographie Eugène Trutat, après 1863)

Tout d'abord s'imposait la démolition du quartier de la chanoinie, actuelle place Salinis. Il s'agissait des restes du cloître et d'une série de maisons individuelles inoccupées et en mauvais état. Les chanoines, issus de la bonne société auscitaine, logeaient ailleurs plus luxueusement. Cette place constituerait un beau balcon sur le Gers et la basse ville. Mais que faire des gravats? Et si l'on créait une liaison piétonnière entre la haute et

la basse ville digne des édifices voisins : cathédrale, Officialité, tour d'Armagnac? Le plan retenu est dû à Léopold Gentil, architecte départemental et diocésain. Les travaux commencent en 1858 et, en 1863, un édifice de 234 marches (374 au total en comptant celles de la partie à double volée) pour un dénivelé de 35 m rappelant certaines prestigieuses réalisations italiennes est inauguré. Malheureusement, le soubassement issu des démolitions, disparate et donc mal compacté, finit par ébranler l'édifice. De plus la pierre du bâti est friable et les inondations de 1897 puis 1977 provoquent l'effondrement de la partie basse.

L'usure du temps puis la renaissance

Des crédits publics et un mécénat important (grandes entreprises, particuliers, Américains amoureux de l'architecture de la vieille Europe) permettent, de 2009 à 2017, une restauration dans les règles de l'art. Lieu de visites touristiques, de simple flânerie, liaison la plus directe entre basse et haute ville, mais aussi lieu festif, l'escalier monumental renaît. Bien sûr, on trouve sur son palier inférieur une statue de d'Artagnan, le plus célèbre des Gascons, œuvre de Firmin Michelet datant de 1931 ; judicieusement escamotée pendant la Seconde Guerre mondiale, elle a évité d'être fondue à la différence de nombreuses sculptures gersoises en bronze. Sur le palier supérieur, on peut voir une autre œuvre, «l'Observatoire du Temps », de Jaume Pensa qui commémore les terribles inondations de 1977. Agrémenté d'essences diverses et, en particulier depuis 2017, de plus de 400 pieds de vigne grâce aux vignerons de Saint-Mont, l'escalier connaît déjà l'amorce de festivités vinicoles à l'instar de Montmartre, en attendant une cuvée spéciale. Il s'y déroule aussi une course pédestre contre la montre.

Atelier Histoire du Clan

Région OCCITANIE
Département du GERS
Mairie de Couloumé-Mondebat-Bières
32160 COULOUMÉ-MONDEBAT

Tél/Fax: 05 62 69 39 22

Mail: com-couloumemondebat@orange.fr Site Internet: www.couloume-mondebat.fr

Couloumé-Mondebat-Bières LA VIE COMMUNALE





Bulletin N°15 Janvier

COULOUMÉ-MONDEBAT-BIÈRES

C'est une tradition, la cérémonie des vœux du maire se déroule habituellement dans notre salle des fêtes et s'achève par le pot de l'amitié et le partage de la galette des rois.

Malheureusement, ce petit rituel est complètement incompatible avec une crise sanitaire. Même avec masque, difficile de réunir des dizaines de personnes dans une salle alors que les cinémas ou les théâtres n'ont pas obtenu d'autorisation pour reprendre leur activité le 7 janvier comme cela avait été envisagé mi-décembre.

C'est donc par le biais de ce bulletin que l'ensemble du Conseil Municipal vous présente ses meilleurs vœux de bonheur et de prospérité pour cette nouvelle année. Que 2021 soit pour vous et vos proches une année de paix et de réussite dans tous les domaines de la vie.

Le mot du Maire

2020 vient de s'achever. Une année comme jamais auparavant nous avons connue. Une année bouleversée par un virus mortel, qui a profondément transformé notre quotidien, une année particulièrement éprouvante à bien des égards, marquée par une crise sanitaire à l'échelle mondiale.

Qu'il s'agisse de notre santé, de la privation de lien social pourtant si essentiel ou encore de l'activité économique qui s'est malheureusement fortement infléchie, mettant sur le bas-côté salariés, entrepreneurs, restaurateurs, commerces, associations, monde de la culture...nous avons tous été touchés de près ou de loin par les effets désastreux de cette pandémie.

Année noire sur le plan humain par le nombre de malades et de décès liés à la COVID-19, obligeant nos autorités à l'instar d'autres à imposer un premier confinement en mars-avril et un deuxième en novembre-décembre. Si le confinement était la règle dans quasiment tous les pays touchés, les règles du confinement n'y étaient pas les mêmes. Sur ce plan-là, il y aurait beaucoup à dire et chacun en a sa propre perception. Personnellement, je m'interroge sur les errements, les contradictions de certaines mesures et dans l'ensemble un sentiment, celui d'un manque total de confiance envers les français qui a engendré une gestion administrative exacerbée du confinement, en exemple les auto-attestations de sorties, survivance d'une autre époque et que notre pays est un des rares à avoir instauré.

Année noire sur le plan économique par les conséquences de ces confinements plus particulièrement pour les commerces sous le coup de fermetures administratives, qui malgré les aides ont été placés dans une situation catastrophique dont beaucoup ne se relèveront pas et dont licenciements et chômage sont les corollaires.

Année noire sur le plan social, pour les activités culturelles sportives et festives. Dans ce domaine, cette année noire vire à l'année blanche.

Toutes les manifestations annulées vont avoir des répercussions

Collines en Scènes

Chers adhérents, chers amis,

Au nom du conseil d'administration de Collines en Scènes, je vous souhaite une très bonne année 2021, nous avons besoin de fonder beaucoup d'espoir dans cette nouvelle année!!

Pour ce qui nous concerne, nous vous réservons à nouveau un super festival les Samedi 7 et Dimanche 8 Août 2021 ... Bloquez déjà les dates ... La programmation est quasiment bouclée!!

Par contre, nous ne décidons encore rien pour la programmation d'hiver, nous espérons pouvoir vous proposer au moins 1 spectacle à la fin du printemps!

L'assemblée générale qui se tient habituellement en janvier va elle aussi être repoussée afin de la faire en présentiel et non en visio.

Pour information, comme nous n'avons pas pu vous proposer une programmation habituelle en 2020, il a été décidé lors du dernier conseil d'administration que l'adhésion 2020 sera valable pour toute la programmation de 2021 (mais nous accepterons bien sûr de nouvelles adhésions).

En espérant vous retrouver très vite, tout en faisant bien attention à vous, je vous renouvelle mes meilleurs vœux pour 2021.

À bientôt

Le Président, Alain SADIRAC

Le coin des associations

Amicale Bouliste Montoise

L'Amicale Bouliste Montoise vous souhaite une bonne année 2021.

Nous espérons que cette nouvelle année permettra de nous retrouver plus souvent et dans de meilleures conditions ; si cela est possible, il y aurait notre concours annuel (challenge Roger THÈZE) prévu le samedi 5 Juin et « pétanque loisirs » début septembre.

Nous invitons toutes personnes qui désirent jouer à la pétanque à rejoindre notre club.

(contact: Dominique REQUIER 06 03 35 40 98)

Le meilleur accueil vous sera réservé.

Les entraînements ont lieu le vendredi soir quand la météo le permet.

Notre Assemblée Générale annuelle se tiendra dès que possible. Bonne santé à toutes et tous et à bientôt.

Le Bureau de l'Amicale Bouliste Montoise

Comité des Fêtes

Bonjour à toutes et à tous,

L'année 2020, pour notre comité a été très calme.

Nous avons pu organiser trois "nouveaux dimanches" et le vide greniers qui a connu un franc succès.

Aujourd'hui, il nous est impossible de programmer quoi que ce soit, y compris l'assemblée générale.

Il nous reste à espérer des jours meilleurs.

Je vous souhaite une très bonne et heureuse année 2021!!

Prenez soin de vous.

sur la pérennité des associations qui voient outre leur trésorerie, fondre les effectifs.

Espérons que l'arrivée prochaine de vaccins pourra inverser la tendance et que notre société retrouvera ses marques. Rien ne remplacera les relations sociales directes, ni les visioconférences, ni le télétravail et encore moins les réseaux sociaux. L'humain doit rester au centre de notre société.

L'année 2020 restera quoiqu'il arrive comme singulière et restera gravée dans la mémoire collective pour longtemps. Qui d'entre nous pouvait imaginer il y a un an un tel scénario digne d'un film catastrophe?

Et pourtant.

Pourtant, nous nous sommes découverts de nouvelles solidarités, lorsque nous avons soutenu les soignants par des applaudissements quotidiens, lorsque des bénévoles se sont mis spontanément à fabriquer des masques, lorsque chacun de nous s'est interrogé sur le sort de son prochain face à l'isolement et à la maladie...

Pourtant, nous avons mis en lumière l'utilité première de certains métiers, malheureusement peu mis en valeur jusqu'alors, et bien souvent peu rémunérés au regard du service rendu : agents d'entretien, aides-soignants, infirmiers, personnels de santé, enseignants, agriculteurs, caissières, pompiers, gendarmes, restaurateurs...

En Mairie, le personnel communal a également tenu bon, en assurant un service technique et administratif continu, suivant le cours fluctuant des évolutions réglementaires, peu simples à suivre, et parfois à comprendre et à appliquer.

2021 s'ouvre en nourrissant l'espoir de meilleurs présages.

Espérons que cette nouvelle année nous apporte les solutions aux problèmes apparus en 2020 et la campagne vaccinale, bien qu'ayant eu du mal à démarrer, est une de ces réponses.

Plus que jamais, cette crise planétaire nous enseigne collectivement que les valeurs de proximité, de solidarité et d'écoute doivent être le fil rouge de notre action au quotidien.

Je sais qu'en ce moment, l'emploi et l'activité économique sont au centre des préoccupations. Les restaurateurs, les commerçants sont soumis à rude épreuve ainsi que certains artisans et PME. Le monde culturel a été aussi gravement touché. Nombre de salariés sont dans l'angoisse de l'avenir et pour certains privés d'une partie de leur salaire. Le front de l'emploi sera très certainement un enjeu majeur, mais pour l'heure, nous ne connaissons rien des conditions dans lesquelles l'année 2021 va se dérouler tant sur le plan sanitaire qu'au plan économique.

Soyez prudents et patients.

En cette période si particulière, le contexte m'autorise plus que jamais à vous souhaiter une année pleine de santé pour vous tous et ceux qui vous sont chers.

Nous vivons en effet des temps difficiles et nous traversons une crise d'une ampleur inégalée depuis l'après-guerre.

En dépit de ce contexte toujours troublé, au nom des conseillers municipaux, adjoints et personnel communal et en mon nom,

Je vous souhaite une bonne année 2021

En vous renouvelant mes meilleurs vœux, il ne s'agit pas d'une simple formule convenue mais bien l'expression d'une réelle confiance dans l'avenir, dans notre capacité collective à dépasser nos inquiétudes, nos difficultés.

Pour terminer, en vous demandant de me pardonner la longueur de mon propos, je citerai ces paroles de Jean Jaurès : « il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remord pour le présent et une confiance inébranlable pour l'avenir ».

FORT Pascal

Le personnel communal...

Serge DESCAMPS, notre agent communal a été contraint, pour raison médicale, de cesser son activité.

Nous avons lancé un appel à candidature pour le remplacer et Romuald DARTIGAUX qui a répondu favorablement et remplit désormais cette fonction depuis le mois de décembre 2020.

Nous avions aussi lancé un appel à candidature pour un poste d'agent d'entretien pour effectuer les travaux de ménage de la mairie et de la salle des fêtes d'une durée de 4 heures par semaine.

Madame Marie-Josée SEMPÉ a répondu favorablement et remplit cette fonction depuis le mois d'octobre 2020.

Mondécol...

Le logement de Mondécol sera libre à la location à compter du 01 Février 2021.

Les personnes intéressées peuvent prendre contact à la mairie aux jours et heures d'ouverture.

Le bâtiment est composé de 5 pièces (130 m² habitables) Et le loyer s'élève à 530 € révisable au 1er Janvier de chaque année

Le compte administratif 2020 n'étant pas encore établi, une présentation chiffrée des principales écritures budgétaires paraîtra dans le prochain bulletin. Quoi qu'il en soit, les finances de la commune sont saines et équilibrées et nous mettons tout en œuvre pour les maintenir ainsi.

La commune en quelques mots

Vente...

Vente d'un terrain de 1172 m² à M. Dubord

Cérémonies...

La cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 Novembre avec dépôt de gerbe au monument aux morts s'est déroulée dans le plus strict respect des mesures sanitaires en vigueur.

<u>Les travaux...</u>

En 2020, la commune a fonctionné au ralenti et au rythme des mesures restrictives et des confinements, mais aussi des conditions climatiques.

Les travaux d'entretien régulier de la commune se sont poursuivis malgré tout cela, bien que quelques retards ou délais ont pu être constatés.

Sont d'ores et déjà achevés :

- -Les travaux de réfection du toit de l'église de Couloumé (il reste juste à -restaurer le toit de la sacristie),
- -Le remplacement des volets de la mairie,
- -La pose d'un volet électrique et d'une grille de sécurité à la fenêtre de la cuisine,
- -L'ouverture d'un passage entre la salle des fêtes et la salle de réunion,
- -L'isolation des combles et tout particulièrement au-dessus de la salle de réunion.
- -L'installation d'une chambre froide au local chasse (chambre froide achetée par la Mairie et la Société de Chasse),

Sont en cours de réalisation ou vont démarrer incessamment :

- -La pose d'une VMC pour la cuisine,
- -Le dessouchage des cimetières,

- -Le curage des fossés assortis de pose de buses à plusieurs endroits,
- -Le passage en LED de tout l'éclairage public,
- -Les divers travaux de voirie ...

État Civil

<u>Arrivées</u>

LEPINE Jean-François à Dubos

<u>Naissances</u>

Sohan chez Charles et Melody DARTIGAUX-MEAS à Gachiot Haut le 15/11/2020

<u>Mariages</u>

<u>Décès</u>

Arlette LACURTE-CASAURANG le 09/12/2020

Informations Générales

Fermeture Trésorerie de Plaisance

Suite à la mobilisation des élus des communes concernées en 2019 s'opposant au projet de fermeture de la Trésorerie de Plaisance, le Directeur Départemental des Finances Publiques s'était engagé à conserver l'antenne de Plaisance.

Nous avons appris sa fermeture prévue au 31 Décembre sans aucune concertation avec les élus.

Malgré plusieurs interventions en collaboration avec les conseillers départementaux, tant auprès du Directeur Départemental des Finances Publiques que du 1^{er} Ministre et du Ministre délégué chargé des comptes publics, et les délibérations d'opposition à la fermeture prises par les conseils municipaux des communes concernées, la décision de fermeture, arrêtée en fait depuis longtemps, a été actée au 1^{er} Janvier 2021.

Les locaux vont être réaffectés en espace de co-working pour le personnel de DDFIP et les services transférés à la Trésorerie de Mirande. Ainsi la Trésorerie de Plaisance, qui desservait 70 communes, 6 syndicats, 2 communautés de communes, 1 EHPAD, 29 associations syndicales autorisées, disparaît au profit d'un simple point d'accueil de proximité à la maison des services au public (MSAP) situé dans les locaux de la Poste qui sont exigus, non adaptés et sans confidentialité.

Cependant les services proposés ne seront pas des services de pleine compétence. Pour certaines démarches, il faudra se déplacer vers des services plus éloignés.

Présence Médicale

Un nouveau médecin généraliste, Docteur Angela KÜPPERS, s'installe à la Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Marciac à partir de mi-janvier 2021.

Com Com

Les travaux d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) ont débuté.

Ils se dérouleront en plusieurs phases déployées jusqu'à fin 2023. Ces phases sont :

- -Diagnostic (photographie du territoire)
- -Projet (définition et orientations de développement)
- -Règlement du zonage (traduction spatiale des actions)
- -Arrêt du dossier (validation de la phase d'étude par les élus)
- -Consultation (recueil des avis des personnes publiques associées)
- -Enquête publique (Information et recueil des observations du public)
- -Approbation du PLUI (application sur le territoire)

Des visites sur le terrain pour les élus ainsi que des réunions avec les professionnels et des réunions publiques, sont organisées au cours de certaines phases.

D'ores et déjà, si les consignes sanitaires le permettent,

<u>Visites de terrain pour les élus</u>

le 26/01/2021 communes de la plaine le 02/02/2021 communes des côteaux

Réunions avec la profession agricole

le 16/02/2021 à 10h à Marciac le 16/02/2021 à 14h à Plaisance

Réunions publiques

le 16/02/2021 à 18h à Marciac le 16/02/2021 à 21h à Plaisance